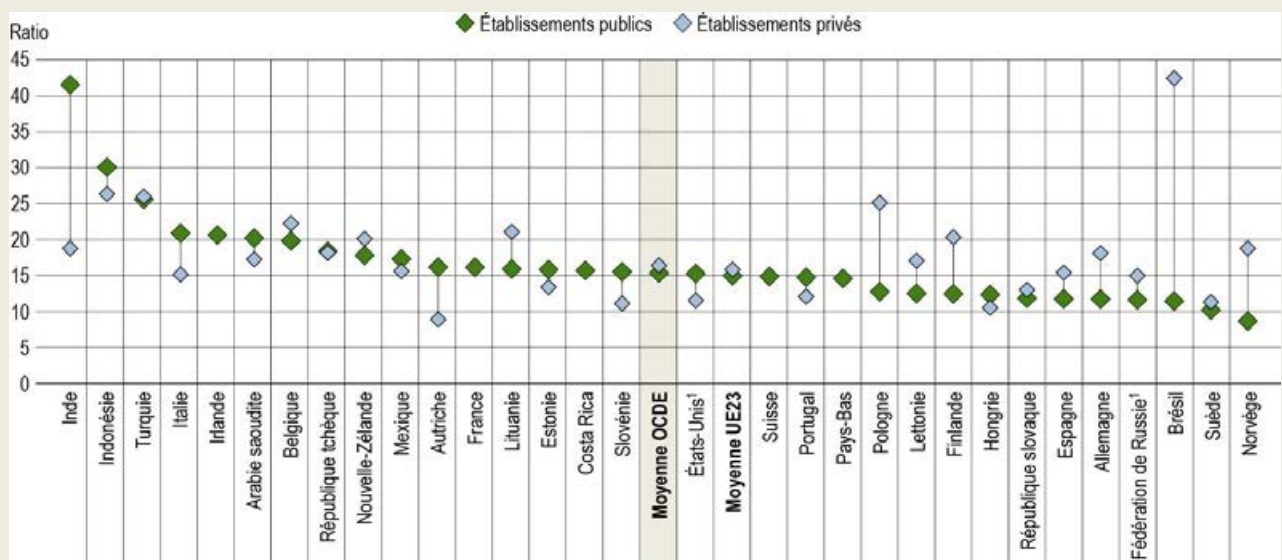


Indicateur D2. Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ?

Faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont, en moyenne, 15 par enseignant dans l'enseignement primaire et 13 par enseignant dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. On compte en moyenne 21 élèves par classe dans l'enseignement primaire et 23 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux d'encadrement sont similaires dans les établissements publics et privés d'enseignement tertiaire, avec environ 15 étudiants par enseignant dans les établissements publics et 16 étudiants par enseignant dans les établissements privés. Les différences de taux d'encadrement entre établissements publics et privés sont plus marquées dans les pays partenaires.
- Dans les pays de l'OCDE, on compte en 2017 en moyenne 21 élèves par classe dans les établissements publics d'enseignement primaire et 20 élèves par classe dans les établissements privés pour le même niveau d'enseignement. Les différences de taille des classes dans les établissements publics et privés d'enseignement primaire varient sensiblement entre les pays de l'OCDE.

Graphique D2.1. Taux d'encadrement dans l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2017)



1. L'enseignement tertiaire inclut des programmes d'autres niveaux d'enseignement - voir l'annexe 3 pour plus de précisions.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants par élève dans les établissements publics d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019), Base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Contexte

La taille des classes et les taux d'encadrement sont au cœur des débats sur l'éducation, car ils se conjuguent à d'autres facteurs pour déterminer la demande d'enseignants. Parmi ces facteurs, citons le temps d'instruction (voir l'indicateur D1), le temps de travail des enseignants et la répartition de leur temps de travail entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches (voir l'indicateur D4). Outre le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3), la pyramide des âges du corps enseignant (voir l'indicateur D5) et le temps d'instruction (voir l'indicateur C7), la taille des classes et le taux d'encadrement ont aussi un impact considérable sur le niveau des dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation (voir les indicateurs C6 et C7).

Il est courant de considérer que des effectifs plus réduits sont bénéfiques, car ils permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps à gérer les perturbations pendant les cours. Pourtant, les effets de la variation de la taille des classes sur la performance des élèves ne sont pas étayés par des éléments probants (Fredriksson, Öckert et Oosterbeek, 2013^[1] ; OCDE, 2017^[2]), même s'il apparaît que des effectifs plus réduits en classe pourraient être bénéfiques pour certains groupes spécifiques d'élèves, notamment les élèves défavorisés (Piketty et M. Valdenaire, 2006^[3]).

Le taux d'encadrement, qui est dérivé du nombre d'élèves ou d'étudiants par enseignant, est également un indicateur important de la ventilation du budget de l'éducation. Des arbitrages s'imposent parfois entre certaines mesures telles que l'augmentation du taux d'encadrement (moins d'élèves/étudiants par enseignant) et la revalorisation du salaire des enseignants, l'investissement dans des activités de développement professionnel, l'augmentation des investissements dans le matériel pédagogique ou encore le recours plus généralisé à des auxiliaires d'éducation et autres paraprofessionnels dont les salaires sont souvent beaucoup moins élevés que ceux des enseignants.

Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves ont augmenté à un rythme de l'ordre de 1 % par an entre 2005 et 2017.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux d'encadrement dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont légèrement plus élevés dans les établissements privés que dans les établissements publics. L'écart est particulièrement frappant au Mexique où les établissements publics comptent plus du double d'élèves par enseignant que les établissements privés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans l'enseignement primaire, la taille des classes varie sensiblement entre les pays, allant de 15 élèves par classe au Costa Rica à 31 élèves par classe au Chili.

Analyse

Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves/étudiants (en équivalents temps plein) d'un niveau d'enseignement est divisé par le nombre d'enseignants (en équivalents temps plein), au même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement. Le taux d'encadrement ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. Il ne peut donc pas être interprété en termes de taille des classes (voir l'encadré D2.1).

Dans les pays de l'OCDE, on compte en moyenne 15 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire. Le nombre d'élèves par enseignant va de 10 en Norvège, à 27 au Mexique. Il est même encore plus élevé dans certains pays partenaires, avec jusqu'à 33 élèves par enseignant en Inde (voir le tableau D2.2).

En moyenne, le nombre d'élèves par enseignant est moins élevé dans l'enseignement secondaire (13 élèves par enseignant) que dans l'enseignement primaire. La diminution du taux d'encadrement entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire peut être imputable à la variation du temps annuel d'instruction (qui tend à augmenter avec l'élévation du niveau d'enseignement, tout comme le nombre d'enseignants), ou à la variation du temps d'enseignement (qui diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement, à mesure que la spécialisation des enseignants par matière s'accroît). Les pays présentent également des différences plus marquées dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire : le nombre d'élèves par enseignant va de 8 en Lituanie à 29 au Mexique.

En moyenne, le taux d'encadrement ne varie guère dans les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire (13 élèves par enseignant). Dans certains pays, toutefois, il varie fortement entre ces deux niveaux d'enseignement. C'est le cas en Finlande, où on compte au moins deux fois plus d'élèves par enseignant dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les différences de taux d'encadrement en filière professionnelle et en filière générale varient également entre les pays. En moyenne, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement en filière professionnelle (14 élèves par enseignant) est similaire à celui en filière générale (13 élèves par enseignant). Bien que la différence entre les deux filières soit négligeable dans un petit nombre de pays, il y a en réalité autant de pays qui enregistrent un taux d'encadrement moins élevé en filière professionnelle que de pays qui enregistrent un taux plus élevé dans cette même filière. En Lettonie, on compte deux fois plus d'élèves (17) par enseignant en filière professionnelle qu'en filière générale (8 élèves par enseignant). Au Royaume-Uni, les établissements comptent 25 élèves par enseignant en filière professionnelle et seulement 14 élèves par enseignant en filière générale. Ces différences importantes peuvent s'expliquer par le fait que, dans certains pays, les formations en filière professionnelle sont largement dispensées en entreprise et que, par conséquent, les élèves passent énormément de temps en dehors des établissements d'enseignement. Dès lors, les établissements ont besoin de moins d'enseignants, ce qui peut se traduire par des taux d'encadrement moins élevés (OCDE, 2017^[4]). À l'inverse, dans d'autres pays tels que le Brésil – où l'écart est le plus marqué entre les deux filières, parmi tous les pays membres et partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles – les établissements comptent deux fois plus d'élèves (26) par enseignant en filière générale qu'en filière professionnelle (13 élèves par enseignant). Dans ce cas, ces chiffres peuvent refléter le fait qu'en filière professionnelle les élèves ont généralement besoin de davantage d'attention de la part de leurs formateurs, en particulier s'ils ont accès à des équipements plus sophistiqués. Les élèves en filière professionnelle nécessitent une supervision accrue à mesure que la spécificité des compétences à acquérir augmente. Cela peut alors avoir d'importantes implications en termes de coût de la formation professionnelle, puisque les formations à vocation professionnelle de haut niveau nécessitent à la fois des équipements spécialisés et davantage de ressources humaines (Klein, 2001^[5]).

Dans l'enseignement tertiaire, on compte en moyenne 16 étudiants par enseignant. Le nombre d'étudiants par enseignant va de 9 en Norvège, à plus de 25 en Colombie, en Indonésie et en Turquie. Les différences de taux d'encadrement entre l'enseignement tertiaire de cycle court, la licence, le master, le doctorat ou une formation de niveau équivalent varient dans les pays dont les données sont disponibles. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence puisque le taux d'encadrement reste une mesure limitée du niveau des ressources pédagogiques dans l'enseignement tertiaire (voir l'encadré D2.2). En outre, dans certains pays, le taux de scolarisation relativement faible dans l'enseignement tertiaire de cycle court limite la comparabilité entre les niveaux de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B1)

Encadré D2.1. Quelle est la relation entre la taille des classes et le taux d'encadrement ?

La taille des classes, telle qu'elle est présentée dans le tableau D2.1, est calculée à partir du nombre d'élèves suivant un cours commun, sur la base du nombre le plus élevé de cours communs (il s'agit généralement des matières obligatoires), mais abstraction faite des cours donnés en sous-groupe. Elle est calculée en divisant les effectifs d'élèves/étudiants par le nombre de classes. Le taux d'encadrement d'un niveau d'enseignement, tel qu'il est présenté dans les tableaux D2.2 et D2.3, est calculé comme suit : l'effectif d'élèves en équivalents temps plein du niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif d'enseignants, également en équivalents temps plein, du même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement.

Ces deux indicateurs mesurent, par conséquent, des caractéristiques propres aux systèmes d'éducation très différentes. Le taux d'encadrement décrit le niveau de ressources pédagogiques disponibles dans un pays, tandis que la taille des classes mesure le nombre moyen d'élèves par classe.

Au vu des différences entre les concepts de taux d'encadrement et de taille moyenne des classes, il est possible pour des pays présentant des taux d'encadrement similaires d'avoir toutefois des tailles de classe différentes. Dans l'enseignement primaire, par exemple, le taux d'encadrement est similaire aux États-Unis et en Israël (15 élèves par enseignant, voir le tableau D2.2), mais la taille moyenne des classes y est sensiblement différente : 21 élèves par classe aux États-Unis, contre 27 élèves par classe en Israël. Ce constat peut s'expliquer par le fait que le temps d'enseignement aux États-Unis est considérablement plus élevé qu'en Israël, ce qui signifie que les enseignants américains peuvent donner plus d'heures de cours durant une journée et, par conséquent, regrouper les élèves dans des classes plus petites (voir l'indicateur C7).

Taux d'encadrement dans les établissements publics et privés

Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux d'encadrement sont en moyenne un peu plus élevés dans les établissements privés que dans les établissements publics dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne varient guère entre les deux types d'établissements dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.3).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, l'écart est particulièrement frappant au Mexique où les établissements publics comptent plus du double d'élèves par enseignant que les établissements privés. Toutefois, 10 % seulement des élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire sont scolarisés dans des établissements privés au Mexique (voir la Base de données de *Regards sur l'éducation*). Par contraste, dans certains pays, les taux d'encadrement sont plus élevés dans les établissements publics que dans les établissements privés. C'est au Chili que cette tendance est la plus marquée où les élèves sont 16 par enseignant dans les établissements publics, contre 24 par enseignant dans les établissements privés (voir le tableau D2.3). Au Chili, près de 60 % des élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire sont scolarisés dans des établissements privés (voir la Base de données de *Regards sur l'éducation*).

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement est plus élevé dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 14 pays, il est plus élevé dans les établissements publics dans 15 pays et est similaire dans les deux types d'établissements dans 4 pays. C'est au Mexique, une fois encore, que les écarts en matière de taux d'encadrement entre les établissements publics et privés sont les plus marqués à ce niveau d'enseignement : les établissements publics comptent 25 élèves par enseignant, et les établissements privés 16 élèves par enseignant seulement. (Voir le tableau D2.3). Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, cette tendance contrastée peut, en partie, refléter les différences de formations proposées par les établissements publics et privés. En Norvège, par exemple, peu d'établissements privés proposent des formations en filière professionnelle, filière qui affiche un taux d'encadrement légèrement plus élevé qu'en filière générale (voir la Base de données de *Regards sur l'éducation* et le tableau D2.2).

Dans l'enseignement tertiaire, les taux d'encadrement ne varient guère dans l'ensemble entre les établissements publics et les établissements privés dans les pays de l'OCDE, avec environ 15 étudiants par enseignant dans les établissements publics et 16 étudiants par enseignant dans les établissements privés (voir le graphique D2.1). Dans un petit nombre de pays de l'OCDE seulement, comme en Autriche et en Italie, les établissements publics comptent au moins cinq étudiants de plus par enseignant que les établissements privés. Dans ces pays toutefois, les établissements privés accueillent moins de 20 % de l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B1). La différence entre les établissements publics et les établissements privés est plus marquée dans certains pays partenaires : en Inde par exemple, le nombre d'étudiants par enseignant passe du simple à plus du double entre les établissements publics (42) et les établissements privés (19). La différence la plus importante de taux d'encadrement entre établissements publics et établissements privés s'observe au Brésil, où le taux d'encadrement est nettement moins élevé dans les établissements privés qui accueillent 73 % des étudiants dans l'enseignement tertiaire, que dans les établissements publics, qui sont plus sélectifs. Au Brésil, les étudiants sont confrontés soit à des exigences élevées de performance dans les établissements publics qui sont gratuits mais très sélectifs, soit à un obstacle d'ordre financier dans les établissements privés, ce qui peut limiter leurs possibilités d'apprentissage et suscite de sérieuses préoccupations concernant l'égalité des chances (voir le graphique D2.1).

Encadré D2.2. Méthode d'estimation du taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur

Le taux d'encadrement évalue les moyens pédagogiques disponibles dans chaque pays. Si le taux d'encadrement est élevé, les enseignants sont plus susceptibles d'apporter un grand soutien et d'accorder une plus grande attention à chacun dans leur classe. Toutefois, dans l'enseignement tertiaire, l'interprétation de cet indicateur dépend de la définition et des fonctions du corps professoral. Certains enseignants ont parfois une charge d'enseignement limitée et consacrent l'essentiel de leur temps à la recherche. Dans ce cas, le taux d'encadrement n'est pas représentatif du niveau de soutien et d'attention dont les étudiants bénéficient en classe.

Les données disponibles ne permettent pas de faire la distinction entre les heures consacrées à l'enseignement et celles consacrées à la recherche. En fait, le manuel de l'ISU de l'UNESCO, de l'OCDE et d'Eurostat (UOE) définit le corps professoral comme le personnel en poste dans l'enseignement tertiaire dont la mission principale est l'enseignement ou la recherche, sans autre précision. D'autres sources faisant autorité, dont le manuel de Frascati (OCDE, 2016^[6]) et le Registre européen de l'enseignement supérieur (ETER^[7]), ne font pas non plus de distinction entre enseignement et recherche.

Le rapport sur le corps professoral de l'enseignement tertiaire en Europe publié par Eurydice en 2017 (Eurydice Report, 2017^[8]) est l'un des premiers à définir les attributs différents du corps académique en fonction d'une segmentation harmonisée. Il est rédigé à partir de données de diverses sources, en grande partie des données recueillies par les Unités nationales d'Eurydice, d'un éventail de rapports de recherche et de bases de données d'autres organisations internationales. Conformément à la définition du corps professoral dans la collecte UOE de données, les données utilisées dans ce rapport se concentrent sur les

enseignants et leurs auxiliaires en poste dans l'enseignement tertiaire et en charge de l'enseignement ou de la recherche. Cette collecte de données ne porte pas en particulier sur le nombre d'heures consacré à l'enseignement ou à la recherche, mais elle fournit des informations sur les responsabilités principales du corps enseignant et constitue une première tentative de faire la distinction entre l'enseignement et la recherche à ce niveau.

Outre les pays européens, d'autres pays de l'OCDE recueillent également des données sur la fonction des enseignants : l'enseignement ou la recherche, ou les deux. Toutefois, les définitions des deux concepts varient entre les pays. En Australie par exemple, les enseignants sont déclarés exclusivement enseignants si l'enseignement est leur seule fonction dans la description officielle de leur poste. Leur mission consiste uniquement à enseigner et à effectuer les activités y afférentes ou à gérer et à diriger les enseignants et le personnel d'appui, sans qu'il n'y ait d'exigences concernant des recherches à mener (Gouvernement australien^[9]). Par contraste, la classification du personnel enseignant par fonction est plus large aux États-Unis. Le personnel enseignant inclut les enseignants dont la mission principale est l'enseignement ou est combinée avec la recherche ou une fonction publique (NCES National Center for Education Statistics, 2018^[10]). Ni le Canada, ni la Nouvelle-Zélande ne font la distinction entre les enseignants et les chercheurs. En Corée, les enseignants doivent uniquement enseigner, tandis que les professeurs doivent en principe non seulement donner des cours, mais aussi mener des recherches.

Dans l'ensemble, toutes ces tentatives restent limitées. Des travaux supplémentaires s'imposent pour recueillir des données plus précises sur le nombre d'heures consacré à l'enseignement et à la recherche afin de calculer plus précisément le taux d'encadrement dans l'enseignement tertiaire.

Les étudiants peuvent avoir à faire preuve de plus d'autonomie en matière d'apprentissage dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire et secondaire, certes, mais le taux d'encadrement demeure une préoccupation majeure. Les taux d'encadrement sont difficiles à estimer dans l'enseignement tertiaire, mais ils sont tout de même révélateurs du volume de ressources disponibles à ce niveau d'enseignement. En fait, le taux d'encadrement est considéré comme un indicateur de la qualité de l'enseignement supérieur (McDonald, 2013^[11]), ce qui justifie d'améliorer la méthode d'estimation dans cet indicateur (voir l'encadré D2.2).

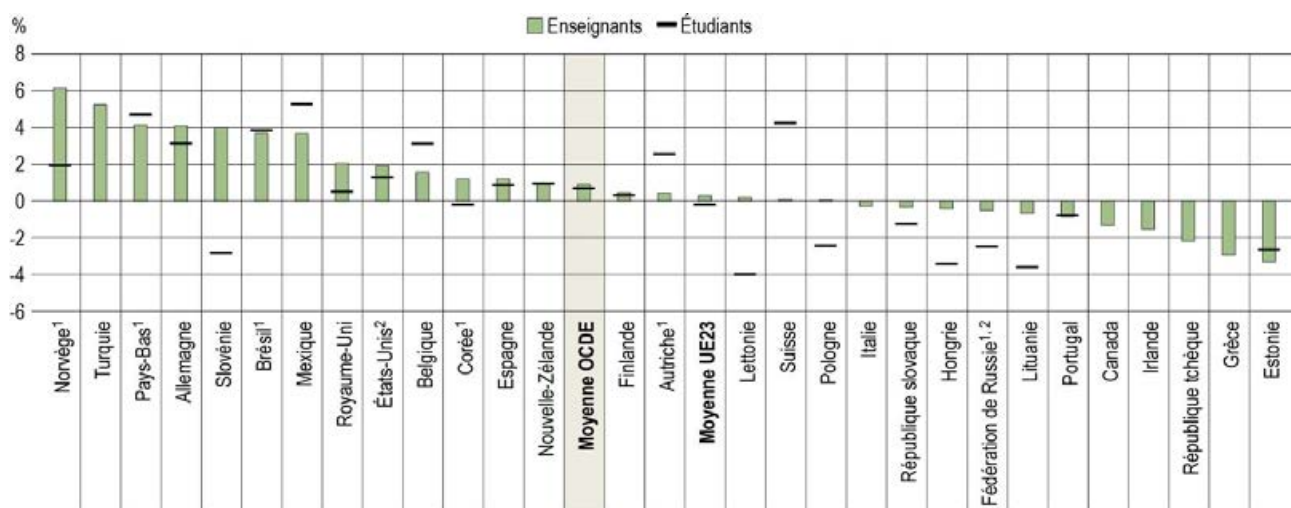
Évolution de l'effectif d'étudiants et du corps professoral dans l'enseignement tertiaire

Comparer les taux moyens d'évolution du nombre d'étudiants et du nombre d'enseignants par an dans l'enseignement tertiaire entre 2005 et 2017 permet de montrer l'ampleur de l'évolution des ressources humaines pendant cette période.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le nombre d'étudiants et d'enseignants a augmenté à un taux moyen de 1 % par an entre 2005 et 2017. Ces moyennes occultent toutefois de grandes différences entre les pays. Le nombre d'enseignants a le plus évolué en Norvège et en Estonie : le taux moyen de croissance du nombre d'enseignants par an a été le plus élevé en Norvège (+ 6 %) et le moins élevé en Estonie et en Grèce (- 3 %). Le taux moyen de croissance du nombre d'étudiants par an a été le plus élevé au Mexique et aux Pays-Bas (+ 5 %) et le moins élevé en Lettonie (- 4 %) (voir le graphique D2.2).

Dans la majorité des pays dont les données sont disponibles, le nombre d'enseignants et le nombre d'étudiants ont évolué d'une façon similaire : tous deux ont soit augmenté, soit diminué entre 2005 et 2017. Le rythme auquel ils ont évolué varie toutefois fortement. En Norvège par exemple, le nombre d'enseignants a augmenté trois fois plus vite que le nombre d'étudiants. Par contraste, en Hongrie et en Lituanie, le nombre d'étudiants a diminué au moins trois fois de plus que le nombre d'enseignants. Dans d'autres pays, comme la Finlande et le Portugal, le nombre d'enseignants et d'étudiants a évolué à un rythme similaire. En Corée, en Lettonie, en Pologne et en Slovaquie, le nombre d'enseignants a dans l'ensemble augmenté chaque année, alors que le nombre d'étudiants a diminué durant la même période (voir le graphique D2.2). Ce constat peut s'expliquer par les difficultés posées par la réduction du corps professoral à la suite d'une évolution démographique.

Graphique D2.2. Taux de croissance annuels moyens du nombre d'étudiants et d'enseignants dans l'enseignement tertiaire (2005-17)



Remarque : Ces chiffres ne correspondent pas au taux d'encadrement. La couverture des effectifs n'est pas ajustée au personnel selon le niveau d'enseignement, la filière d'enseignement, le type d'établissement et l'intensité de la scolarisation comme c'est le cas pour le calcul du taux d'encadrement (voir la section « Méthodologie »).

1. Année de référence : 2010, et non 2005.

2. L'enseignement tertiaire inclut des programmes d'autres niveaux d'enseignement - voir l'annexe 3 pour plus de précisions.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de croissance annuel moyen du nombre d'enseignants dans l'enseignement tertiaire, entre 2005 et 2017.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019), Base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979823>

Suivre l'évolution du nombre d'enseignants et d'étudiants dans l'enseignement tertiaire donnerait des informations précieuses sur la façon dont les systèmes d'éducation réagissent à l'évolution de la demande de cursus tertiaires. Dans l'ensemble des pays membres et partenaires de l'OCDE, l'enseignement tertiaire s'est développé ces deux dernières décennies et devrait continuer dans cette voie durant la prochaine décennie (OCDE, 2018^[12]). Ce développement s'explique par l'augmentation de la demande de profils qualifiés, que l'on doit au progrès technologique (OCDE, 2017^[13]) et à l'action des gouvernements qui cherchent à promouvoir l'accès à l'enseignement tertiaire, par l'intermédiaire de diverses politiques de soutien financier (OCDE, 2017^[4]). Dans les pays où l'augmentation de la demande est la plus forte (voir l'indicateur A1), l'enjeu est de limiter l'impact de la demande en hausse sur la qualité des systèmes d'enseignement tertiaire et d'investir en conséquence dans les ressources humaines.

Taille des classes

Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

Cet indicateur sur la taille des classes se limite à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire, car la taille des classes est difficile à définir et à comparer aux niveaux supérieurs d'enseignement, où les élèves/étudiants sont souvent répartis dans des classes différentes selon les matières.

Dans l'enseignement primaire, les élèves sont en moyenne 21 par classe dans les pays de l'OCDE. Les élèves sont moins de 28 par classe dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles, sauf au Chili où ils sont 31 par classe (voir le tableau D2.1).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les élèves sont en moyenne 23 par classe dans les pays de l'OCDE. Parmi les pays dont les données sont disponibles, ce chiffre va de moins de 20 élèves par classe en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg et en République slovaque, à plus de 30 élèves par classe au Costa Rica et au Japon (voir le tableau D2.1).

Les effectifs des classes tendent à augmenter entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Au Costa Rica, on compte près de 18 élèves de plus par classe dans les établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire. Par contre, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, en Australie, au Chili, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande et en Hongrie, l'effectif d'élèves par classe diminue entre ces deux niveaux d'enseignement (voir le tableau D2.1).

Taille des classes dans les établissements publics et privés

La taille des classes est un facteur dont les parents peuvent tenir compte lorsqu'ils choisissent l'établissement où inscrire leur enfant. Par conséquent, les différences de taille de classe entre les établissements publics et privés (et entre les différents types d'établissements privés) peuvent influencer sur leurs effectifs.

Les écarts en matière de taille des classes entre les établissements publics et privés sont similaires aux écarts observés entre ces deux types d'établissements en ce qui concerne le taux d'encadrement. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la taille moyenne des classes ne varie pas de plus de deux élèves entre les établissements publics et privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. En revanche, dans certains pays (comme au Brésil, en Colombie, en Fédération de Russie, en Lettonie, en Pologne et en République tchèque), on compte, dans l'enseignement primaire, en moyenne plus de cinq élèves de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés (voir le tableau D2.1). Toutefois, dans ces pays, le secteur privé est relativement peu important dans l'enseignement primaire et accueille au plus 5 % des élèves, sauf au Brésil et en Colombie (voir la Base de données de *Regards sur l'éducation*). Par contraste, au Chili, en Corée, en Espagne, en Grèce et au Luxembourg, les établissements privés comptent, en moyenne, au moins quatre élèves de plus par classe que les établissements publics.

La comparaison de la taille des classes entre les établissements publics et les établissements privés révèle des tendances assez contrastées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, où les établissements privés sont plus nombreux. À ce niveau d'enseignement, les élèves sont en moyenne plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 9 pays. La situation inverse s'observe dans 16 pays, et les classes sont de même taille entre ces deux types d'établissements dans 7 pays. Les écarts sont toutefois moins marqués que dans l'enseignement primaire.

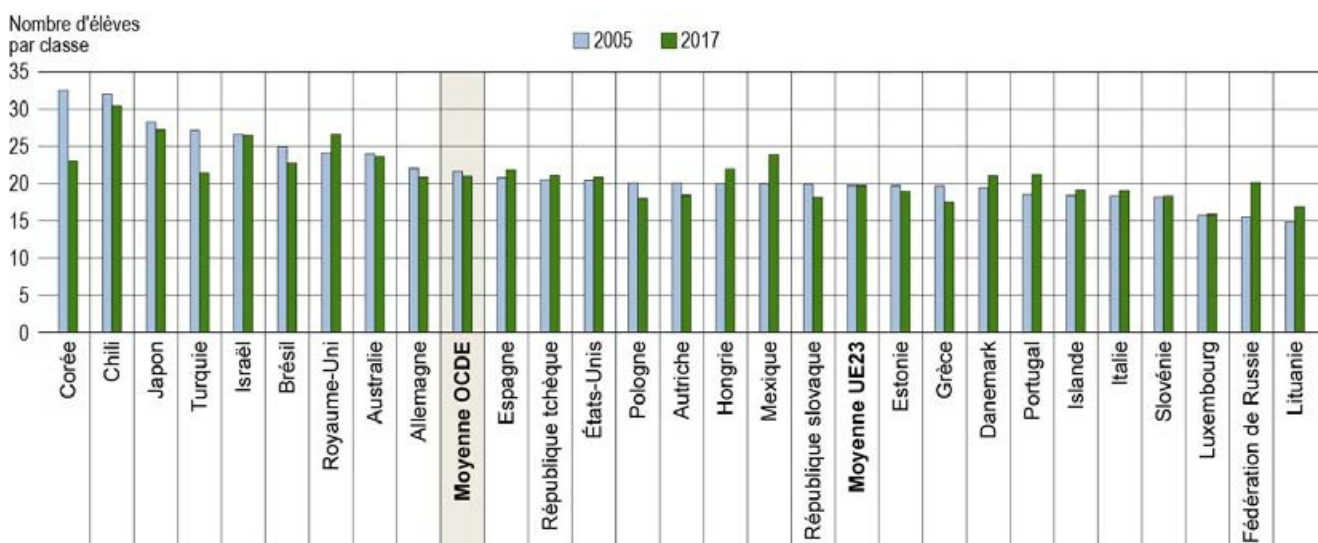
Évolution de la taille moyenne des classes

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la taille moyenne des classes n'a guère varié dans l'enseignement primaire mais a diminué dans le premier cycle de l'enseignement secondaire entre 2005 et 2017 (voir le graphique D2.1). La taille moyenne des classes a diminué dans 19 des 27 pays dont les données sont disponibles dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, mais seulement dans 12 des 27 pays dans l'enseignement primaire (voir le graphique D2.3).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes a diminué de 6 % entre 2005 et 2017. Ces moyennes occultent des variations très importantes dans certains pays. En Corée et en Estonie, par exemple, la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire a diminué d'environ 20 % ces dix dernières années. En Corée, les effectifs des classes dans l'enseignement primaire sont également, en moyenne, 29 % plus réduits qu'en 2005 – c'est la plus forte baisse enregistrée dans les pays de l'OCDE au cours de la dernière décennie. Ce constat pourrait refléter une diminution du nombre d'élèves. Dans d'autres pays, en revanche, la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire a augmenté : de 20 % au Mexique, de 14 % au Portugal et de 29 % en Fédération de Russie. La taille moyenne des classes dans le

premier cycle de l'enseignement secondaire a augmenté de 8 % au Danemark – ce qui constitue la plus forte augmentation enregistrée dans les pays de l'OCDE au cours de cette période.

Graphique D2.3. Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire (2005 et 2017)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire en 2005.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019), tableau D2.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979842>

Définitions

Le personnel enseignant (enseignants) comporte deux catégories :

- La catégorie des **auxiliaires d'éducation et des assistants de recherche** inclut le personnel non certifié et les étudiants qui aident les enseignants à donner cours.
- La catégorie des **enseignants** inclut le personnel certifié directement impliqué dans l'instruction des élèves/étudiants. Elle englobe les enseignants qui ont une charge de cours, qui dispensent un enseignement spécialisé, qui prennent en charge des élèves/étudiants constituant une classe entière dans une salle de classe ou des élèves/étudiants réunis en petits groupes dans une salle spécialisée ou qui donnent des cours particuliers dans une salle de classe ou un autre local. Cette catégorie inclut également les chefs de département qui ont une charge de cours, mais exclut le personnel non certifié qui assiste les enseignants lors des cours aux étudiants, comme les auxiliaires d'éducation ou le personnel paraprofessionnel.

Dans l'enseignement tertiaire, le **personnel académique** inclut le personnel dont la mission principale relève de l'enseignement ou de la recherche.

Méthodologie

La taille des classes est calculée comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants sont divisés par le nombre de classes. Les programmes d'enseignement spécial sont exclus afin de garantir la comparabilité internationale des données. Cet indicateur comprend uniquement les programmes normaux de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, et exclut les sous-groupes d'élèves constitués en dehors des classes normales.

Le taux d'encadrement d'un niveau d'enseignement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves en équivalents temps plein du niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif d'enseignants, également en équivalents temps plein, du même niveau et dans le même type d'établissements. Dans l'enseignement tertiaire, le taux d'encadrement est calculé sur la base du corps professoral et non du corps enseignant.

Il faut des données harmonisées sur le corps professoral et l'effectif d'étudiants pour que les taux d'encadrement soient révélateurs. Par exemple, si les enseignants en poste dans des établissements confessionnels ne sont pas comptabilisés dans le corps professoral, les étudiants de ces établissements doivent être exclus.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications* (OCDE, 2019^[14]) et les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Source

Les données se rapportent à l'année académique 2016/17 et proviennent de l'exercice UNESCO-ISU/OCDE/Eurostat de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2018 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, <https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Remarque concernant les données fournies par Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

- ETER (2019), *ETER*, <https://eter-project.com/#/home>. [7]
- Eurydice Report (dir. pub.) (2017), *Modernisation de l'enseignement supérieur en Europe : Personnel académique – 2017*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/40f84414-683f-11e7-b2f2-01aa75ed71a1/language-fr> (consulté le 18 octobre 2018). [8]
- Fredriksson, P., B. Öckert et H. Oosterbeek (2013), « Long-Term effects of class size », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 128/1, pp. 249-285, <http://dx.doi.org/10.1093/qje/qjs048>. [1]
- Gouvernement australien (2019), *HEIMSHHELP*, <https://heimshelp.education.gov.au/resources/glossary/glossaryterm?title=Function>. [9]
- Klein, S. (2001), *Financing Vocational Education: A State Policymaker's Guide*, RTI, http://www.rti.org/sites/default/files/resources/financing_vocational_education.pdf. [5]
- McDonald, G. (2013), « Does size matter? The impact of student-staff ratios », *Journal of Higher Education Policy and Management*, vol. 35/6, pp. 652-667, <http://dx.doi.org/10.1080/1360080X.2013.844668>. [11]
- NCES National Center for Education Statistics (2018), *IPEDS 2017-18 Data Collection System*, https://nces.ed.gov/ipeds/UseTheData/ArchivedSurveyMaterialPdf?year=2017&fileName=package_1_43.pdf. [10]

- OCDE (2019), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018: Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [14]
- OCDE (2018), « Diplômés de l'enseignement tertiaire: Quelles évolutions ? », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 61, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/1a4e9f01-fr>. [12]
- OCDE (2017), « *Future of work and skills* », document présenté lors de la 2e réunion du Groupe de travail du G20 sur l'emploi, Hambourg, 15-17 février 2017, http://www.oecd.org/els/emp/wcms_556984.pdf. [13]
- OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-fr>. [4]
- OCDE (2017), *Résultats du PISA 2015 (Volume II): Politiques et pratiques pour des établissements performants*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264267558-fr>. [2]
- OCDE (2016), *Manuel de Frascati 2015 : Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264257252-fr>. [6]
- Piketty, T. et M. Valdenaire (2006), « L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français », *Les Dossiers: Enseignement scolaire*, No. 173, <http://www.education.gouv.fr/cid3865/l-impact-de-la-taille-des-classes-sur-la-reussite-scolaire-dans-les-ecoles-colleges-et-lycees-francais.html&xtmc=piketty&xtnp=1&xtcr=1> (consulté le 6 juin 2019). [3]

Tableaux de l'indicateur D2

Tableau D2.1	Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement (2017) et indice de variation entre 2005 et 2017
Tableau D2.2	Taux d'encadrement dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2017)
Tableau D2.3	Taux d'encadrement, selon le type d'établissement d'enseignement (2017)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2019. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

StatLink: <https://doi.org/10.1787/888933981210>

Tableau D2.1. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement (2017) et indice de variation entre 2005 et 2017

Selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur l'effectif d'élèves et le nombre de classes

OCDE	Pays	Primaire					Premier cycle du secondaire					Indice de variation entre 2005 et 2017 (2005 = 100)					
		Établissements publics	Établissements privés			Total établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés			Total établissements publics et privés	Primaire			Premier cycle du secondaire		
			Total établissements privés	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants			Total établissements privés	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Total établissements publics	Total établissements privés	Total établissements publics et privés	Total établissements publics	Total établissements privés	Total établissements publics et privés
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
Australie	23	24	24	a	24	21	24	24	a	22	97	m	98	87	m	89	
Autriche	18	19	x(2)	x(2)	18	21	21	x(7)	x(7)	21	92	92	92	88	85	87	
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chili	28	32	33	25	31	29	31	33	25	30	85	102	95	82	95	89	
Colombie	25	19	a	19	23	31	24	a	24	30	m	m	m	m	m	m	
République tchèque	21	15	15	a	21	22	18	18	a	22	103	m	103	93	m	93	
Danemark	22	19	19	a	21	22	20	20	a	21	109	m	108	109	m	108	
Estonie	19	16	a	16	19	19	14	a	14	18	97	m	96	81	m	81	
Finlande	20	18	18	a	20	19	19	19	a	19	m	m	m	m	m	m	
France	23	25	25	a	24	25	26	27	12	25	m	m	m	104	104	104	
Allemagne	21	21	x(2)	x(2)	21	24	24	x(7)	x(7)	24	95	91	95	97	91	97	
Grèce	17	21	a	21	18	21	22	a	22	21	88	m	89	85	m	85	
Hongrie	22	21	22	17	22	21	21	22	16	21	110	110	110	96	96	96	
Islande	19	15	15	a	19	20	13	13	a	20	104	111	104	101	107	101	
Irlande	25	m	a	m	m	m	m	a	m	m	101	m	m	m	m	m	
Israël	27	25	25	a	27	29	24	24	a	28	98	m	96	94	m	91	
Italie	19	19	a	19	19	21	21	a	21	21	104	m	104	101	m	101	
Japon	27	28	a	28	27	32	33	a	33	32	96	83	96	96	92	96	
Corée	23	27	a	27	23	28	27	27	a	27	71	84	71	77	77	77	
Lettonie	17	9	a	9	16	16	13	a	13	16	m	m	m	m	m	m	
Lituanie	17	15	a	15	17	18	19	a	19	18	114	149	114	83	123	83	
Luxembourg	15	20	20	20	16	19	19	19	20	19	99	105	101	100	93	98	
Mexique	24	20	a	20	24	28	24	a	24	28	123	91	120	94	89	93	
Pays-Bas ¹	23 ^a	m	m	m	m	m	m	m	m	m	105 ^d	m	m	m	m	m	
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Norvège	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Pologne	19	12	11	12	18	22	17	22	15	22	92	100	90	92	101	91	
Portugal	21	21	23	20	21	22	24	25	23	22	117	96	114	98	101	98	
République slovaque	18	18	18	a	18	19	18	18	a	19	92	m	92	84	m	84	
Slovénie	18	21	21	a	18	20	20	20	a	20	101	m	101	97	m	97	
Espagne	21	25	25	21	22	25	27	27	22	25	107	102	105	104	100	103	
Suède	20	18	18	a	19	21	22	22	a	21	m	m	m	m	m	m	
Suisse	19	m	m	m	m	19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	22	18	a	18	21	26	19	a	19	25	79	m	79	m	m	m	
Royaume-Uni	28	a	28	12	27	24	a	25	12	23	108	m	110	100	m	104	
États-Unis	21	18	a	18	21	27	20	a	20	26	102	99	102	101	95	100	
Moyenne OCDE	21	20	m	m	21	23	21	m	m	23	100	m	99	94	m	94	
Moyenne des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles	21	20	m	m	21	23	22	m	m	23	99	m	99	94	m	94	
Moyenne UE23	20	19	m	m	20	21	20	m	m	21	m	m	m	m	m	m	
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	24	18	a	18	23	28	a	24	27	94	m	91	84	m	85	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Costa Rica	15	17	x(2)	x(2)	15	35	21	x(7)	x(7)	33	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	20	13	a	13	20	20	12	a	12	19	130	m	129	103	m	103
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979747>

Tableau D2.2. Taux d'encadrement dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2017)

Calculs fondés sur des équivalents temps plein

OCDE	Pays	Deuxième cycle du secondaire					Ensemble du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		
		Primaire	Premier cycle du secondaire	Filière générale	Filière professionnelle	Toutes filières confondues			Tertiaire de cycle court	Licence, master et doctorat ou niveau équivalent	Ensemble du tertiaire
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)			(6)	(7)	(8)
	Australie	15	x(3)	12 ^d	m	m	m	m	m	16	m
	Autriche	11	9	10	10	10	9	12	8	16	14
	Belgique	13	9	11	9	10	9	15	x(10)	x(10)	21
	Canada ¹	16 ^d	x(1)	x(5)	x(5)	13	m	m	m	m	m
	Chili	20	20	21	21	21	21	a	m	m	m
	Colombie	24	26	x(5)	x(5)	25	26	37	35	30	31
	République tchèque	19	12	11	11	11	12	41	11	18	18
	Danemark	m	m	m	m	m	m	a	m	m	m
	Estonie ²	13	10	14	18 ^d	16 ^d	13	x(4)	a	14	14
	Finlande	14	9	14	20	18	14	20	a	16	16
	France ³	20	14	13	8	11	13	m	m	m	m
	Allemagne	15	13	12	14	13	13	13	13	12	12
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	a	m	m
	Hongrie	11	10	11	12	11	11	9	x(10)	x(10)	12
	Islande	11	10	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande ³	16	x(3)	13 ^d	a	13 ^d	13	m	x(10)	x(10)	21
	Israël ¹	15	11	x(5)	x(5)	10	10	m	m	m	m
	Italie ²	12	11	11	10 ^d	10 ^d	11 ^d	x(4)	a	20	20
	Japon ^{2,4}	16	13	x(5)	x(5)	12 ^d	12 ^d	x(5, 10)	m	m	m
	Corée	16	14	14	11	13	14	a	m	m	m
	Lettonie	12	8	8	17	10	9	25	13	19	17
	Lituanie	11	7	8	9	8	8	16	a	16	16
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	27	34	x(5)	x(5)	23	29	a	22	17	17
	Pays-Bas	17	16	17	19	18	17	a	15	15	15
	Nouvelle-Zélande	17	17	12	20	13	15	24	19	18	18
	Norvège	10	9	11	10	10	10	12	11	9	9
	Pologne	11	10	12	9	10	10	14	9	14	14
	Portugal ¹	13	10	x(5)	x(5)	9 ^d	10 ^d	x(5)	x(10)	x(10)	14 ^d
	République slovaque	17	12	14	13	14	13	14	8	12	12
	Slovénie	14 ^d	x(1)	15	13	14	9	a	18	15	15
	Espagne	14	12	12	9	11	11	a	11	13	12
	Suède	13	12	x(5)	x(5)	14	13	11	8	10	10
	Suisse ^{2,1}	15	12	11	13 ^d	12 ^d	12 ^d	x(4)	a	m	m
	Turquie	17	17	13	13	13	15	a	60	21	26
	Royaume-Uni	17	15	14	25 ^d	17	16	a	x(4, 10)	x(10)	16
	États-Unis ⁴	15	15	15	a	15	15	x(10)	x(10)	x(10)	14 ^d
	Moyenne OCDE	15	13	13	14	13	13	m	m	m	16
	Moyenne UE23	14	11	m	m	12	12	m	m	m	m
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	a	m	m	m
	Brésil	24	25	26	13	24	25	27	11	25	25
	Chine	17	12	x(5)	x(5)	15	13	m	m	m	m
	Costa Rica	12	14	15	11	13	14	a	m	m	m
	Inde	33	26	x(5)	x(5)	29	27	m	a	24	24
	Indonésie	16	15	x(5)	x(5)	15	15	a	17	m	28
	Fédération de Russie ⁴	21	10 ^d	x(2)	x(8)	x(2, 8)	10	x(8)	13 ^d	11	12 ^d
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	a	x(10)	x(10)	20
	Afrique du Sud ⁵	30	x(5)	x(5)	x(5)	27 ^d	27	m	m	m	m
		Moyenne G20	19	16	m	m	16	17	m	m	18

1. L'enseignement primaire inclut l'enseignement préprimaire.

2. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire inclut des programmes d'autres niveaux d'enseignement - voir l'annexe 3 pour plus de précisions.

3. Pour la France, établissements publics et privés subventionnés par l'État pour tous les niveaux d'enseignement. Pour l'Irlande et la Suisse, établissements publics uniquement pour tous les niveaux d'enseignement. Pour Israël, établissements publics uniquement pour le deuxième cycle du secondaire et l'ensemble du secondaire.

4. L'enseignement tertiaire inclut des programmes d'autres niveaux d'enseignement - voir l'annexe 3 pour plus de précisions.

5. Année de référence : 2016, et non 2017.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979766>

Tableau D2.3. Taux d'encadrement, selon le type d'établissement d'enseignement (2017)

Selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

OCDE	Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire				Ensemble du secondaire			
	Établissements publics	Établissements privés			Établissements publics	Établissements privés			Établissements publics	Établissements privés		
		Total établissements privés	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Total établissements privés	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Total établissements privés	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
Pays												
Australie ¹	x(5)	x(6)	x(7)	a	12 ^d	11 ^d	11 ^d	a	m	m	m	m
Autriche	8	10	x(2)	x(2)	10	10	x(6)	x(6)	9	10	x(10)	x(10)
Belgique	9	9	9	6	10	10	10	10	9	9	9	8
Canada	m	m	m	m	13	14	x(6)	x(6)	m	m	m	m
Chili	16	24	25	20	19	23	25	16	18	23	25	17
Colombie	28	21	a	21	26	23	a	23	27	22	a	22
République tchèque	12	11	11	a	11	12	12	a	12	12	12	a
Danemark	m	m	m	a	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie ²	10	9	a	9	16	13	a	13	13	11	a	11
Finlande	9	9	9	a	18	20	20	a	13	17	17	a
France	14	16	16	m	11	12	12	m	12	14	14	m
Allemagne	13	13	x(2)	x(2)	13	12	x(6)	x(6)	13	12	x(10)	x(10)
Grèce	m	m	a	m	m	m	a	m	m	m	a	m
Hongrie	10	12	12	10	11	12	11	13	11	12	12	12
Islande	10	5	5	a	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	x(5)	m	a	m	13 ^d	m	a	m	13	m	a	m
Israël	11	m	m	m	10	m	m	a	10	m	m	m
Italie ²	11	11	a	11	11	7	a	7	11	8	a	8
Japon ²	13	12	a	12	11 ^d	14 ^d	a	14 ^d	12 ^d	13 ^d	a	13 ^d
Corée	14	15	15	a	12	14	14	a	13	14	14	a
Lettonie	8	6	a	6	10	10	a	10	9	8	a	8
Lituanie	7	9	a	9	8	8	a	8	7	9	a	9
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	38	18	a	18	25	16	a	16	32	17	a	17
Pays-Bas	16	16	a	16	18	19	a	19	17	18	a	18
Nouvelle-Zélande	17	m	m	13	13	12	13	11	15	m	m	12
Norvège	9	8	8	8	10	11	11	a	10	10	10	8
Pologne	10	9	11	8	10	11	11	11	10	10	11	10
Portugal ²	9	15	15	15	9 ^d	10 ^d	12 ^d	10 ^d	9 ^d	12 ^d	14 ^d	11 ^d
République slovaque	12	12	12	a	14	12	12	a	13	12	12	a
Slovénie	m	m	m	a	14	17	28	13	9	15	17	13
Espagne	11	15	15	14	10	14	15	13	10	15	15	13
Suède	12	17	17	a	14	14	14	a	13	15	15	a
Suisse ²	12	m	m	m	12 ^d	m	m	m	12 ^d	m	m	m
Turquie	17	10	a	10	13	10	a	10	15	10	a	10
Royaume-Uni	16	15	16	8	14	18	20	8	15	17	19	8
États-Unis	16	10	a	10	16	10	a	10	16	10	a	10
Moyenne OCDE	13	12	m	m	13	13	m	m	13	13	m	m
Moyenne UE23	11	m	m	m	12	13	m	m	11	m	m	m
Partenaires												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Bésil	26	20	a	20	25	18	a	18	26	19	a	19
Chine	12	17	x(2)	x(2)	14	18	x(6)	x(6)	13	17	x(10)	x(10)
Costa Rica	14	9	x(2)	x(2)	14	9	x(6)	x(6)	14	9	x(10)	x(10)
Inde	26	26	x(2)	x(2)	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	16	14	x(2)	x(2)	15	16	x(6)	x(6)	16	15	x(10)	x(10)
Fédération de Russie	11 ^d	5 ^d	a	5 ^d	x(1)	x(2)	a	x(4)	11	5	a	5
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud ³	x(5)	x(6)	x(7)	x(8)	28	14	x(6)	x(6)	28	14	x(10)	x(10)
Moyenne G20	17	14	m	m	15	14	m	m	16	13	m	m

1. Seule la filière générale est incluse dans les premier et deuxième cycles du secondaire.

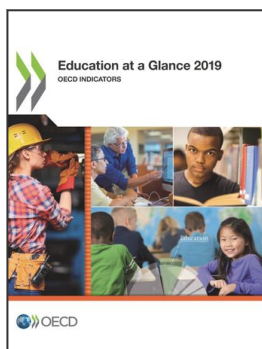
2. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire inclut des programmes d'autres niveaux d'enseignement - voir l'annexe 3 pour plus de précisions.

3. Année de référence : 2016, et non 2017.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2019). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888933979785>



Extrait de :
Education at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ? », dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/5b7fe14a-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.